



En exercice : 58

Présents : 40

Votants : 45

Séance du 07 juillet 2025

Le sept juillet Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 01 juillet 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON
CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
VALLEE Jackie, suppléant
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence,
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
/
LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, Mme Edit REGARU, titulaires
Mme Catherine DESHOMMES, Mme Marie-Noëlle HINCELIN, titulaires
/
/
/
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
/
/
/
CHAMARET Richard, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
/
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : M. Laurent LEFEVRE (Quelaines-Saint-Gault), M. Hugues GENDRY (Quelaines-Saint-Gault), M. Loïc DEROUET (Astillé), Mme Christine DE FARCY DE PONTFARCY (Quelaines-Saint-Gault), Mme Odile GOHIER (Denazé), Mme Pascale GARBE (Méral), Mme Géraldine BANNIER (Courbeville), M. Jacky VALLEE (Chérancé), M. Jean-Sébastien DOREAU (Cossé-le-Vivien), M. Bertrand DE GUEBRIANT (Craon), Mme Séverine DERVAL (La Selle-Craonnaise), Mme Colette BREHIN (Laubrières), M. Philippe CHANCEREL (Livré-la-Touche).

Étaient absents : Mme Alexia DALIFARD (Ballots), Mme Vanessa SORIEUX (Brains-sur-les-Marches), M. Dominique PREVOSTO (Craon), M. Benoît HAMARD (Craon), M. Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), M. Christian BERSON (Gastines), M. Alain BAHIER (Mée), Philippe GUIARD (Craon).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

M. Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à M. Christophe LANGOUËT, Mme Odile GOHIER a donné pouvoir à M. Yannick CLAVREUL, M. Hugues GENDRY a donné pouvoir à M. Quentin LANVIERGE, M. Loïc DEROUET a donné pouvoir à M. Fabrice TRIDON, Mme Christine DE FARCY DE PONTFARCY a donné pouvoir à Mme Laurence MANCEAU, Mme Pascale GARBE a donné pouvoir à M. Richard CHAMARET, M. Philippe DE GUEBRIANT a donné pouvoir à M. Philippe GUIARD.

Secrétaire de Séance : Élu M. Aristide BOURBON, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-07/125 : FINANCES

Séance du : 07 juillet 2025

OBJET 2025-07/125 : FINANCES

MARCHE PUBLIC - ATTRIBUTION MARCHE OPAH – RU

Commentaires : 40 présents compte tenu du retard de : Philippe GUIARD

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des finances et de la commande publique, rappelle que lors de la séance du 18 novembre 2024 le Conseil communautaire a validé le lancement des dispositifs **Pacte Territorial France Renov'** et **OPAH-RU** et autorisé la signature du marché pour retenir un opérateur MAR (Mon Accompagnateur Renov').

Pour mémoire, les objectifs de ces deux dispositifs sont les suivants :

1. Un Pacte Territorial / PIG France Renov' sur l'ensemble du territoire (ex-OPAH)

Ce pacte permet de proposer un dispositif d'incitation des propriétaires occupants et bailleurs via un subventionnement des travaux par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes du Pays de Craon mais aussi un accompagnement des porteurs de projet par une équipe d'animation, dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subvention.

2. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Multi-sites sur des périmètres clairement identifiés en centre-ville ou en centre-bourg sur les communes de Craon, Renazé et Cossé-le-Vivien. Il s'agit dès lors de renforcer l'action publique sur ces secteurs prioritaires dans une logique de requalification globale via un subventionnement des travaux par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes du Pays de Craon, des communes de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé.

Dans ce contexte, une consultation a été lancée pour la passation d'un marché en procédure formalisée. La commission d'appel d'offres a attribué, le 13 juin 2025, le marché à l'entreprise SOLIHA pour un montant maximum de 873 000 € HT sur une durée de cinq ans.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré :

A l'unanimité (45 VOTANTS)

- ☐ **PREND ACTE** qu'une consultation a été lancée pour les dispositifs Pacte Territorial/PIG France Renov' et OPAH-RU ;
- ☐ **PREND ACTE** que ce marché a été attribué par la commission d'appel d'offres lors de sa séance du 13 juin 2025 à l'entreprise SOLIHA pour un montant maximum de 873 000 € HT sur une durée de cinq ans ;
- ☐ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer les marchés et toutes autres pièces relatives à ces marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 09 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250707-DELIB202507125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Affichage : 17/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le secrétaire de séance,

Aristide BOURBON



Handwritten signature of Aristide Bourbon.